

INFORMATION

FORMATION



***En 2009/2010
FORMEZ VOS ENCADRANTS ET VOS
DIRIGEANTS
AVEC LE CDOS DE SEINE ET MARNE***

Association reconnue organisme de formation professionnelle continue sous le N°11770025277

INFORMATION - FORMATION
CDOS 77
2009/2010

Sommaire.....p 1

**Préparation au tronc commun du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
1^{er} degré.....p 2 à 7**

Modules dirigeants associatifsp 8 à 11

Prévention – maitrise des incivilités et violences dans le sport...p 12 à 15

Stage Jeunes dirigeants (certification partie théorique CFGA).....p 16 à 19

Formations bureautiques (certification possible par Amadeus)p 20 à 22

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
DE SEINE-ET-MARNE



**PREPARATION A L'EXAMEN
DE LA FORMATION COMMUNE DU BREVET D'ETAT
D'EDUCATEUR SPORTIF DU 1^{er} DEGRE**

Par la formule dite « Formule continue »
Session de préparation à l'examen de mars 2010

FORMATION A LA PARTIE COMMUNE **DU BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF DU 1^{er} DEGRE**

La préparation s'adresse à des candidats âgés de 18 ans à la date de l'examen final

Durée : 192H

Lieu : Maison Départementale des Sports – 12 bis rue du Président Despatys – 77000 MELUN

Fréquence : les vendredis et samedis, une semaine sur deux

Coût : 500 euros (des aides sont possibles)

Nombre de place : 15 à 25 candidats

Examen : 27 mars 2010

Date : du 6 novembre 2009 au 13 mars 2010

Dossier d'inscription disponible sur le site du CDOS
www.seineetmarne.franceolympique.com rubrique Formation
et auprès du secrétariat du CDOS :
Maison Départementale des Sports
12 bis rue du Président Despatys
77007 MELUN Cedex
Tel. 01 60 56 04 20 Fax. 01 60 56 04 21
secretariat.cdos77@gmail.com

I INTRODUCTION

Vous vous engagez dans une des deux préparations à l'examen de la partie commune du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré (BEES). C'est la première étape conduisant au brevet d'Etat et à la profession d'éducateur sportif. La seconde étape concerne la préparation de la partie spécifique liée à votre sport d'option.

La formule de préparation à l'examen de la partie commune dispensée par le CDOS de Seine et Marne offre aux stagiaires des outils méthodologiques indispensables à la préparation de l'examen.

Cela nécessitera de votre part un investissement important. Au-delà des cours dispensés par les formateurs, vous devrez effectuer un travail personnel dense et de qualité pour comprendre, assimiler et enrichir les connaissances acquises par la relecture des cours, la lecture d'ouvrages ou d'articles, la recherche de documentation, les devoirs à rendre et enfin pour la mise en relation avec ce qui constituera votre champ d'action : « le terrain ».

Votre présence en cours est indispensable pour la réussite à l'examen. Un état mensuel sera produit régulièrement et transmis aux services sociaux ou de formation demandeurs le cas échéant.

En cas d'absence prévisible ou non, il est impératif de prévenir le coordonnateur.

Pensez que la formation réussie à la partie commune du BEES 1^{er} degré n'est pas une fin en soi. Toute sa vie, l'éducateur apprend par un aller et retour continu entre la pratique et la théorie.

L'équipe pédagogique

II REGLEMENTATION

Le BEES du 1^{er} degré

L'encadrement des APS contre rémunération

Le BEES vise à certifier l'acquisition des compétences professionnelles. Il permet à son titulaire d'exercer à titre professionnel en qualité de salarié (association, club sportif, structure commerciale, centre de loisirs...) ou de travailleur indépendant.

La profession d'éducateur sportif est réglementée. L'article L 363-1 du Code de l'Education (loi 2003-339 du 14 avril 2003) stipule que : « *Nul ne peut enseigner, animer, entraîner, ou encadrer contre rémunération une activité physique ou sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle s'il n'est titulaire d'un diplôme comportant une qualification définie par l'Etat et attestant de ses compétences en matière de protection des pratiquants et des tiers. Lorsqu'elle est incluse dans les formations aux diplômes professionnels, organisés par les établissements visés à l'article 46, la certification de cette qualification est opérée sous l'autorité de leurs ministres de tutelle. Dans les autres cas, elle est délivrée sous l'autorité du ministre chargé des sports.*

Le diplôme mentionné à l'alinéa précédent est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues par le II de l'article L.335-6 du Code de l'Education ».

Le brevet d'Etat d'éducateur sportif compte 65 options dont 2 concernent les personnes handicapées. Plus de 8000 brevets du 1^{er} degré et 700 du 2^{ème} degré sont délivrés chaque année.

Le diplôme du BEES du 1^{er} degré est un titre du IV¹ (Niveau France) inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles

Il comporte deux parties : la partie commune et la partie spécifique. Seul le titulaire de la partie commune et de la partie spécifique d'une option sportive peut prétendre à l'appellation de breveté d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré de cette option. Il possède alors la qualification nécessaire à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives dans son option sportive.

La partie commune du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré est régie par le décret n°91-260 du 7 mars 1991 et les arrêtés des 30 novembre 1992 et 27 juin 1995 modifiés.

Ces textes définissent les modalités d'organisation des examens ou des formations ainsi que les programmes.

¹Un diplôme de niveau IV de l'échelle des qualifications de l'enseignement technologique concerne les personnels désirant occuper des emplois d'encadrement (maîtrise) ou posséder une qualification d'un niveau équivalent à celui du baccalauréat, baccalauréat technique ou de technicien, et du brevet de technicien.

III ORGANISATION DES FORMATIONS

Organisation générale

Le programme de la préparation à l'examen de la partie commune du BEES 1^{er} degré, dans sa conception et sa structuration, vise à donner le maximum de chance de réussite pour tous les stagiaires. Il sous-entend un travail soutenu pendant les périodes de formation, un engagement personnel pour acquérir des connaissances, compétences et savoir-faire.

Modalités de la préparation

La formation dite « **Formule continue** » se déroulera les vendredis et samedis, une semaine sur deux à compter du vendredi 6 novembre 2009 de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 16h45 à la Maison Départementale des Sports à Melun. (Cf. planning des interventions). Après éventuellement un test d'évaluation et une présentation du programme, les formations théoriques s'articulent autour de mises en situation d'examen des candidats :

- par des apports théoriques illustrés d'exemples concrets,
- par des travaux pratiques préparant à l'examen écrit et oral.

Il s'agit de mettre en place une véritable préparation afin de placer tous les candidats dans les meilleures conditions de réussite à l'examen.

Epreuves écrites : sciences humaines et sciences biologiques

Objectifs : mettre en forme des contenus théoriques (contenus qu'ils auront vus en cours ou pour lesquels les formateurs les auront orientés vers une documentation) et les articuler selon la méthode de la dissertation avec une introduction, un développement organisé autour d'une problématique et une conclusion.

Moyens : les cours théoriques apportent des contenus d'enseignement précis orientant la réflexion et la recherche du candidat, et des exercices pratiques de préparation à l'examen.

Les formes de préparation peuvent être multiples, appuyées par des corrections individuelles ou collectives :

- réflexion collective sur un sujet spécifique,
- travail individualisé sur un sujet général avec construction d'un plan détaillé sur site et/ou à la maison,
- exercice de rédaction sur un sujet particulier dans les conditions d'examen,
- étude de cas concrets.

Epreuves orales : cadre institutionnel, gestion-promotion-communication et esprit sportif

Le principe est le même que pour les épreuves écrites. En effet, la préparation aux épreuves orales doit intégrer les mêmes exigences demandées aux épreuves écrites.

Par conséquent, il faut s'attacher à mettre l'accent à la fois sur la forme et sur le fond.

La préparation aux oraux peut donc se réaliser :

- soit par écrit pour travailler les sujets,
- soit par des simulations orales pour s'entraîner à parler devant autrui.

VOLUME HORAIRE PAR MATIERE

Matières	Nombre de séances	Durée d'une séance	TOTAL
Sciences humaines	13	3h30	45h30
Esprit sportif	3	3h30	10h30
Sciences bio	13	3h30	45h30
Cadre institutionnel	12,5	3h30	43h30
Gestion de projet	7	3h30	24h30
Méthodo	4	3h30	14h00
Révision orale	1	3h30	3h30
Examen blanc	Ecrit : 2 Oral : 1	Ecrit : 2h Oral : 1h	5h00
TOTAL: 54 ½ journées de 3h30 + 1 journée d'examen blanc			192h00

Calendriers prévisionnels des formations

Ils prennent en compte l'ensemble des contraintes liées à la formation. Cependant des modifications pourront y être apportées sans que pour autant l'équilibre général soit rompu.

IV CONTACTS

Pour tous renseignements complémentaires,
3 numéros de téléphone sont à votre disposition :

Coordonnateur (Bernard VERE) :	06 32 76 96 06
Secrétariat du CDOS (Catherine FLE) :	01 60 56 04 20
Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles -CRIB- (Julie SCHRAM) :	01 60 56 04 22

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
DE SEINE-ET-MARNE



**FORMATION DE DIRIGEANTS
PAR MODULES**

FORMATION DE DIRIGEANTS PAR MODULES

Le C.D.O.S. de Seine et Marne vous propose de vous inscrire partiellement ou en totalité aux modules suivants, 5 modules :



L'ASSOCIATION / RESPONSABILITE

- Bien gérer son association dans la légalité
- Le fonctionnement, les astuces
- Les litiges potentiels, les salariés, les bénévoles, les chèques associatifs
- Les responsabilités civiles et pénales, les assurances obligatoires et facultatives...

COMPTABILITE / TRESORERIE

- Bien comprendre et appliquer les règles de comptabilité
- Les principes de base
- Le plan comptable
- Les documents et obligations comptables
- Les responsabilités...



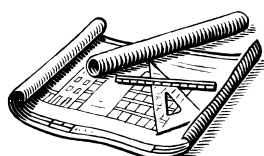
LES SUBVENTIONS



- Bien connaître les moyens de financer son projet associatif
- Les diverses subventions
- Les démarches
- Les sponsors
- Les dons, la rétrocession des frais kilométriques
- Le C.N.D.S. ...

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT (C.C.N.S.)

- Bien comprendre la logique de la convention collective
- Principes de base
- Qui est concerné, champs d'application
- Comment l'appliquer pour rester dans la légalité
- Comment rédiger le contrat de travail...



LE PROJET DE CLUB

- Elaborer un diagnostic interne et externe
- Formulation du projet afin de réaliser des choix à court et long terme
- Mise en place d'une procédure de suivi

Le programme de Formation/Information

Il s'adresse **aux dirigeants** qui assurent des fonctions électorales et des tâches administratives ou fonctionnelles au sein de leur association et à toute personne impliquée dans la vie associative et **aux élus ou administratifs locaux** qui le souhaiteraient.

Lieux et calendrier

A consulter sur le site internet du CDOS ou auprès du secrétariat (Cf. encadré ci-dessous).

Inscriptions

- Les fiches d'inscriptions individuelles que vous trouverez sur le site internet du CDOS 77 sont à remplir et à adresser au Secrétariat du C.D.O.S. 77 si possible 1 mois avant chaque module (cf. encadré ci-dessous).

Le nombre maximum d'inscrits est fixé à 40.

- Une participation financière est demandée, d'un montant de **8 € par module** et par dirigeant, pour toute inscription (une documentation étant fournie à l'issue de chaque module).

Attestation de présence

La présence à chaque module donnera lieu à la remise d'une attestation de présence.

Un certificat attestant le suivi de tous les modules pourra être donné à ceux qui auront assisté à toutes les soirées programmées.

Ce suivi de tous les modules sera préparatoire (pour ceux et celles qui le souhaiteront) à la **Certification de formation à la gestion associative** (décret du 15/12/2008).

Site du CDOS www.seineetmarne.franceolympique.com

Secrétariat du C.D.O.S. 77

Maison Départementale des Sports

12 bis rue du Président Despatys

77007 MELUN Cedex

Tel. 01 60 56 04 20 – Fax. 01 60 56 04 21

secretariat.cdos77@gmail.com

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SAISON 2009 – 2010

MODULES DIRIGEANTS

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Email :
Discipline :
Fonction :

MODULE I L'Association / Responsabilité

MODULE II Comptabilité / Trésorerie

MODULE III Les subventions

MODULE IV Droit du travail et la Convention Collective Nationale du Sport

MODULE V Projet de club

Veillez adresser votre feuille d'inscription accompagnée du montant de la participation aux frais de documentation :

8 Euros X (nombre de modules) = **Euros**

Par chèque bancaire à l'ordre du Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine et Marne.

A l'adresse suivante : **C.D.O.S. 77 – Maison Départementale des Sports – Case Postale 7630 – 12 bis, rue du Président Despatys – 77007 MELUN CEDEX**

(Téléphone : 01.60.56.04.20 – Fax : 01.60.56.04.21 - E-mail : secretariat.cdos77@gmail.com)

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
DE SEINE-ET-MARNE



ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

**PREVENTION,
MAITRISE DES INCIVILITES
ET DES VIOLENCES
DANS LE SPORT**

LUTTE CONTRE LES INCIVILITES



Organisation de manifestations **Prévention / maîtrise des incivilités et violences dans le sports**

Objectifs

- Donner aux dirigeants, accompagnateurs, éducateurs, quelques règles de bases pour prévenir, maîtriser les conflits, les incivilités et violences dans le sport
- Donner les règles essentielles pour organiser une manifestation sportive.

Cibles

- Les dirigeants accompagnateurs d'équipe
- Les éducateurs et entraîneurs
- Les présidents de clubs, les délégués, les capitaines d'équipes
- Toute personne intéressée par l'organisation d'une manifestation sportive

Dates et lieu

- Deux samedis de 8h30 à 12h30 courant 2010.
- Les dates et le lieu précis seront communiqués ultérieurement.
- Groupe de 20 participants maximum.

Méthode

- Interactivité avec les intervenants extérieurs spécialisés
- Retours d'expériences

Les thèmes

Seront développés suivant des « retours d'expérience » ou repris sur le DVD (Sport Education, Insertion)

Partenaires

Conseil Général – DDJS – Sécurité Publique



Programme de la matinée

① Accueil

- Présentation des intervenants, des participants

② Tour de Table

- qui a été confronté à un conflit ?
- de quelle nature ?

③ Développement des thèmes

- **Agressions** (verbales ou physiques)
 - Spectateurs → arbitres, joueurs, ...
- **Attitudes des bancs de touche**
 - Agressions verbales → terrain, joueurs, arbitres, ...
- **« Rivalités » entre clubs (match retour)**
 - Travail en amont (présidents- éducateurs)
 - Attitudes le jour de la rencontre ...
- **Les conflits « extérieurs »**
 - « Phénomène » de bandes :
 - Prévisible
 - Non Prévisible
- **Les réponses locales ?**
 - Cellule de veille, assistance terrain.
 - les sanctions, les dépôts de plainte
- **Les règles essentielles pour organiser une manifestation sportive**

④ Dernières questions, évaluation / attentes

⇒ **Les intervenants** :

- DDJS, la Sécurité Publique, le corps arbitral, un délégué Sportif, un Médiateur social, le CDOS 77.

Remise d'une attestation de présence en fin de cette séance d'information, dans le cadre de la V.A.E ou du Certificat de Gestion Associative.

FICHE INSCRIPTION

Réunion d'échanges et d'informations

Organisation de manifestations, Prévention – Maîtrise incivilités et violence dans le sport

Fiche à retourner au CDOS 77

Maison Départementale des Sports – 12 Bis Rue du président Despatys

Case Postale 7630 – 77007 MELUN Cedex

Fax : 01.60.56.04.21 – Mail : secretariat.cdos77@gmail.com

Nom :

Prénom :

Association ou autre :

Fonction :

Téléphone :

Afin d'optimiser la préparation de cette réunion, veuillez nous indiquer :

- Si vous avez été confronté à un conflit :

OUI

NON

- Si OUI, de quelle nature :

.....

.....

- Quelle a été l'implication du club ou de vous même ?

.....

.....

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur notre site Internet :

www.seineetmarne.franceolympique.com

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
DE SEINE-ET-MARNE



**STAGE JEUNES DIRIGEANTS
A
GURCY LE CHATEL**

(Validation possible de ce stage pour la partie théorique du certificat de formation à la gestion associative)

FORMATION JEUNES DIRIGEANTS

A partir de 18 ans



Objectif :

Ce stage a pour objectif de favoriser la prise de fonction bénévole chez les jeunes par l'apport d'outils et de connaissances nécessaires aux responsabilités qui incombent à tout dirigeant associatif (outils incontournables de management : les notions de bases adaptées au mouvement associatif, de droit, marketing, comptabilité et de management seront abordées collectivement et individuellement en fonction de la demande des participants).

Public : Jeunes bénévoles de 18 à 26 ans licenciés dans un club, ayant ou non des responsabilités.

Nombre de participants : 20

Durée du stage : du 26 au 29 octobre 2009

Lieu : Gurcy le Châtel (SDIS) avec hébergement et restauration



Cout : 200 €* (tout compris pour 4 jours)

Inscription : Fiche à retourner avant le 7 octobre 2009 inclus

Ce stage se déroule avant tout dans la convivialité, la sportivité et la bonne ambiance, tout en favorisant un travail rigoureux, autonome et collectif.

* Prise en charge possible par le CNDS

Programme provisoire du stage

La formation de la partie théorique comprend :

- Loi 1901
- Statuts
- Elaboration et gestion de projet
- Structure du monde associatif
- Relations avec les pouvoirs publics
- Communication
- Evaluation
- Administration et organisation
- Rôle des dirigeants
- Comptabilité
- Gestion financière
- Subventions
- Fonction employeur
- Responsabilité civile et pénale ...

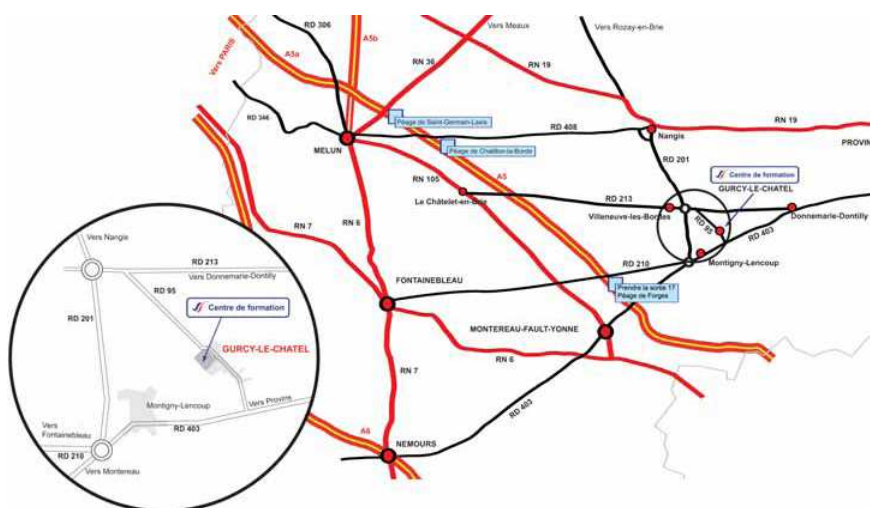
Cette formation peut être validée pour la partie théorique du Certificat de formation à la gestion associative.



Ce stage associe en permanence « apports théoriques » et « mise en application pratique » :

- Préparer une assemblée générale
 - Monter un projet
- Tenir une comptabilité simplifiée

Et sans oublier : des temps d'activités sportives en fin de journée.



Pour toute information supplémentaire, s'adresser au

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE ET MARNE
Maison Départementale des Sports – 12, Bis Rue du Président Despatys - Case Postale 7630 -
77007 MELUN CEDEX / Tél : 01.60.56.04.20 - Fax : 01.60.56.04.21 /
E-Mail : secretariat.cdos77@gmail.com
www.seineetmarne.franceolympique.com

FICHE INSCRIPTION

STAGE JEUNES ET NOUVEAUX DIRIGEANTS

Fiche à retourner avant le 07 Octobre Inclus au :

CDOS 77 – Maison Départementale des Sports – 12 Bis Rue du président Despatys –

Case Postale 7630 – 77007 MELUN Cedex

Fax : 01.60.56.04.21 – Mail : secretariat.cdos77@gmail.com

Stagiaire

Nom :

Prénom :

Discipline :

N° de Licence :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Niveau d'études :

Diplôme(s) éventuel(s) sportif(s) :

.....

Club ou Association

Nom :

Adresse :

.....

Président :

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
DE SEINE-ET-MARNE



FORMATION BUREAUTIQUE



FORMATION BUREAUTIQUE POUR LES BENEVOLES 2009/2010

LE CONTENU

Les formations proposées permettront aux participants de **maitriser les outils utiles à la gestion d'une association.**

1. Word pour l'édition de documents (courrier, rapport.....)
2. Excel pour l'édition de tableaux et pour des calculs
3. Powerpoint pour la création de présentation (diaporama pour AG.....)
4. Publisher pour la mise en page de documents (type plaquette de présentation, affiche ou flyer)
5. Access pour la gestion de bases de données

Elles pourront mener à une certification² pour les personnes souhaitant valider leurs connaissances (B2i adultes)

Elles se dérouleront sur **3 sites afin de couvrir l'ensemble du département** :

- CNSD à Fontainebleau
- Maison Départementale des Sports à Melun
- Base Régionale de Loisirs UCPA à Torcy

Les séances en salle pourront être complétées par des activités en ligne pour ceux qui le souhaitent.

Les groupes seront constitués de **5 apprenants au maximum** et le contenu sera affiné en début de formation en fonction du niveau et des demandes de chacun.

Les séances auront lieu **les vendredis** (négociable en fonction des demandes) **hors vacances scolaires** de 9h à 16h30 à raison d'une séance toutes les 3 semaines environ sur chaque site.

Les candidatures sont à adresser avant le 13 Septembre 2009 à :

AMADEUS – Maison Départementale des Sports – 12 bis rue du Président Despatys – 77007 MELUN cedex

Après cette date des groupes seront proposés, prenant en compte les niveaux et la situation géographique des candidats.

Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur le site du CDOS 77 à la rubrique formation où vous trouverez également le questionnaire permettant de situer votre niveau.

<http://seineetmarne.franceolympique.com>

Contact :
Bruno WAVELET
06.37.33.31.94 – amadeus77@wanadoo.fr

² Sous réserve d'agrément de centre certificateur.



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2009/2010

FORMATION BUREAUTIQUE (B2i)

Nom

Prénom

Adresse

.....

Téléphone

Mail

Discipline

Fonction

WORD	(2 séances)
EXCEL	(3 séances)
POWER POINT	(3 séances)

Veuillez adresser votre feuille d'inscription accompagnée du questionnaire ainsi que du montant de la participation :

Par stagiaire pour la formation certifiante (160€ pour 8 séances)

Par chèque bancaire à l'ordre du Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine et Marne.

A l'adresse suivante : **AMADEUS** – Maison Départementale des Sports – Case Postale 7630 – 12 bis, rue du Président Despatys – 77007 MELUN cedex

Calendrier prévisionnel 2009-2010 :

Septembre	11	18	25	
Octobre	02	09	16	24
Novembre	13	20	27	
Décembre	04	11	18	
Janvier	08	15	22	29
Février	05	12	19	
Mars	12	19	26	
Avril	02	09	16	
Mai	07	14	21	28
Juin	04	11	18	25

